



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LP12002183

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité : Métiers de la culture : Management et médiation.

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005 et portée par la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, cette licence est unique dans un vaste territoire couvrant le Nord Ouest de la France. Cette originalité lui vaut une forte attractivité qui induit une sélection stricte à l'entrée. Initialement nommée « Métiers de la médiation appliquée au spectacle vivant », elle enregistre une évolution destinée à tenir compte des besoins des petites entreprises en personnels polyvalents. Si la dimension administration et management est renforcée, comme le signifie le nouveau nom de la spécialité, les diplômés doivent néanmoins maîtriser aussi des compétences techniques propres au domaine culturel.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	40 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	50 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence touche à un domaine professionnel où l'emploi est à la fois éclaté (la majorité des employeurs sont de petites structures employant un très petit nombre de collaborateurs) et fragile. Le diplômé doit donc posséder une large palette de compétences qui touchent tant à l'administration et au management de la structure qu'à l'organisation de manifestations, sans négliger la communication. Cette multi-compétence n'est pas sans soulever des interrogations car elle peut nuire à une identification claire des métiers et donc des emplois visés. La petite taille des entreprises conduit aussi souvent les diplômés à occuper des fonctions d'encadrement, voire de direction, et la formation doit donc développer chez eux une forte autonomie et une bonne réactivité. Ceci induit la mise en œuvre d'une pédagogie de projet et la réalisation d'un projet tuteuré collectif (organisation d'un festival).

La formation étant tournée préférentiellement vers le secteur public subventionné (ce qui mériterait d'être corrigé) et le domaine de la culture étant un secteur où l'emploi stable est globalement rare, il est donc nécessaire de contextualiser l'analyse des données concernant l'insertion professionnelle pour éviter des contre-sens. Si les faibles taux de réponses aux enquêtes en rendent l'exploitation difficile, on doit souligner les efforts de l'équipe pédagogique pour suivre les diplômés même si les résultats restent encore trop partiels. On peut considérer qu'une moitié des diplômés s'insère professionnellement alors qu'un tiers poursuit des études (en général en master du même domaine). Il est vrai que la part des étudiants venant de licence générale est ici bien plus élevée que dans la plupart des licences professionnelles et, qui plus est, que la part des étudiants déjà titulaires d'une licence complète n'est pas négligeable. Ayant complété leur « bagage » culturel par les compétences techniques proposées par la licence professionnelle, ces étudiants sont mieux armés pour suivre un master du domaine.

La formation offre un bon équilibre entre les enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et par des intervenants professionnels de qualité et fortement investis dans la conception et le suivi de la licence. Les partenariats avec les acteurs régionaux et parfois nationaux, de la culture sont très développés ; ce qui assure une bonne reconnaissance de ce diplôme dans le milieu professionnel. Si le pilotage de la formation est satisfaisant, on comprend mal qu'un conseil de perfectionnement ne soit pas encore formalisé, ce qui d'ailleurs avait été pointé dans la fiche d'auto-évaluation réalisée par l'établissement.

- Points forts :
  - Une organisation pédagogique qui permet d'aborder l'ensemble des activités nécessaires pour monter un projet artistique et le promouvoir.
  - Une forte implication du secteur professionnel.
  - Un bilan de l'insertion professionnelle satisfaisant au regard du contexte spécifique de la culture.
- Point faible :
  - Une insuffisante formalisation des partenariats et de la participation des professionnels au pilotage (conseil de perfectionnement).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de clarifier les niveaux de compétences acquises, de renforcer le suivi des stages et le contrôle des offres par les entreprises (activités proposées, modalité, gratifications...). Si l'intérêt de l'organisation d'un festival en tant que projet tuteuré est incontestable, il serait bon d'en préciser les modalités et l'objet (quelles relations avec ce qui est proposé aux étudiants de master). Les métiers visés gagneraient à être resserrés autour du cœur de métier (management par exemple). Enfin, afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés, devrait s'imposer une ouverture à la production privée (producteurs, tourneurs, salles), à l'événementiel et à la prestation de services techniques, sans méconnaître les difficultés actuelles du domaine.